



Actions institutionnelles

- **Action A** - Réaliser un diagnostic de territoire
- **Action B** - Installer un Comité de pilotage
- **Action C** - Mettre en place des Groupes de travail dédiés
- **Action D** - Favoriser une interconnaissance entre les PAT de l'Allier
- **Action E** - Instaurer des cycles de conférences en lien avec les 4 axes de travail du PAT
- **Action F** - Initier un travail transverse entre les projets communautaires

1

Pérennisation du foncier agricole

- Espaces Tests
 - **Action 1** - Installer un espace test dédié au maraîchage
- Mener une réflexion croisée sur les enjeux de la transmission des exploitations de notre territoire
 - **Actions 2** - Organiser des réunions d'information sur la transmission
 - **Action 3** - Former un Groupe de Travail Départemental
- Réflexion collective sur l'installation & l'accès au foncier agricole sur notre territoire
 - **Action 3bis** - Former un Groupe de Travail Départemental
 - **Action 4** - Mettre en place un système de Veille foncière

2

Diversification des productions & des filières

- Légumes de plein champs & demi gros
 - **Action 5** - Travailler au développement d'une filière légumes de plein champs
- Légumineuses & céréales
 - **Action 6** - Mener une réflexion autour du développement des sources de protéines végétales
- Maraîchage Diversifié
 - **Action 7** - Mettre en place un partenariat avec la Ceinture Verte
- Bovins allaitants & engraissement
 - **Action 8** - Mener une réflexion sur l'élevage bovin allaitant
 - **Action 9** - Développer les contrats EGALIM entre producteurs et distributeurs locaux



3 Restauration collective

- Cantines de proximité
 - **Action 10** - Mener une réflexion sur l'organisation des cantines du territoire
- Egalim
 - **Action 11** - Accompagner les communes dans la mise en place de la Loi Egalim - MaCantine
 - **Action 11 bis** - Accompagner les communes dans la mise en place de la Loi Egalim - Approvisionnements
 - **Action 12** - Former les agents de la restauration collective
 - **Actions 13** - Mener des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Approvisionnement local
 - **Action 14** - Réaliser un repas 100% local
 - **Action 15** - Expérimenter l'approvisionnement local de nos cantines
 - **Action 16** - Créer un groupe de maraîchers locaux pour approvisionner la restauration collective
 - **Action 17** - Pérenniser l'approvisionnement local de nos cantines
 - **Action 18** - Réaliser un diagnostic des circuits courts alimentaires

4 Education & accessibilité alimentaires

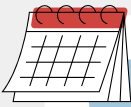
- Sensibiliser les plus jeunes
 - **Action 19** - Partir à la découverte du verger
 - **Action 20** - Déploiement du programme "Territoire du goût"
- Créer du lien
 - **Action 21** - Réaliser un carnet de producteurs
 - **Action 22** - Réaliser une campagne vidéo "Portraits d'agriculteurs"
 - **Action 23** - Evènement communautaire "A Travers Champs"
- Une alimentation accessible & équitable
 - **Action 24** - Réaliser un diagnostic de la distribution alimentaire aux personnes en situation de précarité sur notre territoire
 - **Action 25** - Repenser le système de distribution alimentaire vers plus de local et de qualité



ACTION A - Réaliser un diagnostic de territoire

“ DESCRIPTIF

Le Projet Alimentaire Territorial, en tant que projet nouveau sur les questions agricole et alimentaire, doit débiter par un diagnostic complet à l'échelle de son périmètre d'action, à savoir l'EPCI et ses 60 communes. Ce diagnostic portera sur trois éléments principaux, un diagnostic de la production agricole à la transformation, un état des lieux de la consommation des foyers et de la restauration collective dans les cantines des écoles primaires du territoire. Ce diagnostic permettra d'arrêter les axes stratégiques de travail du PAT.



PERIODE

2021-2022



ACTEURS

PAT
Chambre d'agriculture
IADT
Communes
Cantines
Citoyens



DEPENSES

Animation PAT
Prestation CDA03
Convention IADT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance



Indicateur de suivi

Nombre d'entretiens réalisés



ACTION B - Installer un Comité de Pilotage

DESCRIPTIF

Le Projet Alimentaire Territorial met en place sa gouvernance à travers un Comité de Pilotage. Ce COPIL a pour mission de challenger et valider la stratégie du PAT. Ce Comité n'est pas figé dans sa composition et, au contraire, aura vocation à évoluer et s'ouvrir pour une meilleure représentativité des acteurs, tant publics que privés, qui prennent part au projet au fil du temps. Il se veut être une véritable instance d'échanges et d'apports et ce, tant que le PAT existera.

PERIODE

DUREE DU PAT

ACTEURS

PAT - Elus EPCI
CDA03 / CD03
DDT/DRAAF
ALLIER BIO
SAFER
INTERPAT
CEINTURE VERTE
ASSOCIATIONS...

DEPENSES

Animation PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER

Indicateur de suivi

Au moins 1 COPIL par an



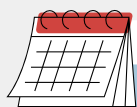


ACTION C - Mettre en place des Groupes de travail dédiés



DESRIPTIF

La stratégie arrêtée à l'issue du diagnostic tout comme les actions qui vont être développées tout au long de la vie du PAT nécessitent la mise en place de groupes de travail dédiés composés d'acteurs compétents; ces groupes seront formés et se réuniront selon les actions développées. Ils contribueront à enrichir les actions menées afin qu'elles se déploient de manière efficiente.



PÉRIODE

DUREE DU PAT



ACTEURS

PAT
Multi-acteurs en
fonction des sujets
traités



DEPENSES

Animation PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

Nombre de groupes
formés



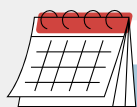


ACTION D - Favoriser une interconnaissance entre les PAT de l'Allier



DESRIPTIF

La Communauté de communes n'est pas la seule intercommunalité à porter un PAT dans le Département de l'Allier, il est donc primordial de développer et favoriser les échanges entre nos différents projets, de mutualiser certaines actions et porter une voix commune auprès de certaines instances. Notre projet s'efforcera de développer et maintenir des liens avec l'ensemble des dynamiques alimentaires du territoire.



PERIODE

DUREE DE PAT



ACTEURS

PAT du Département
CD03



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

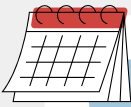
Nombre de réunions
par an



ACTION E - Instaurer des cycles de conférences

DESCRIPTIF

Le PAT a vocation à travailler sur de multiples thématiques qui se trouvent être au cœur d'un grand nombre de sujets de société. Il s'adresse par ailleurs au plus grand nombre, des professionnels aux citoyens. Des cycles de conférences seront donc organisés sur une variété de thématiques qui s'adresseront tantôt au grand public, tantôt à des professionnels sur des sujets plus spécifiques. Ces conférences pourront être organisées dans le cadre de l'InterPAT ou en collaboration avec d'autres partenaires en fonction des sujets et pour une couverture départementale lorsque cela s'impose.



PERIODE

DUREE DE PAT



ACTEURS

InterPAT
du Département
Intervenants
Partenaires
(CDA03, Allier bio ...)



DEPENSES

Animation PAT
Intervenants

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER
Co-financement
InterPAT/partenaires



Indicateur de suivi

Au moins une conférence
par an



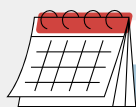


ACTION F - Instaurer un travail transverse entre les différents projets communautaires



DESRIPTIF

La Communauté de communes à travers les différents projets qu'elle porte, a vocation à travailler sur différents sujets parfois interconnectés entre eux. Le PAT est rattaché au service Attractivité de l'EPCI mais a vocation à travailler de manière transverse avec les services en charge de l'urbanisme (SCOT), de l'environnement et de l'agriculture (PCAET dont il est d'ailleurs un axe, CRTE, Contrat Territorial), ou encore du service animation. Ces interconnexions ont pour objectif de faire avancer le travail de chacun sur des sujets primordiaux tel que la gestion de l'eau.



PERIODE

DUREE DE PAT



ACTEURS

PAT
Service Urbanisme
Service Environnement
& agriculture
Service Animation
Service Communication



DEPENSES

Animation PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

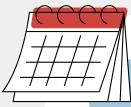
Nombre de sujets portés de manière transverse



ACTION 1 - INSTALLER UNE ESPACE TEST AGRICOLE

DESRIPTIF

L'un des enjeux de notre territoire, que l'on retrouve également à une échelle nationale, est celui de la préservation du foncier agricole et par voie de conséquence de l'activité agricole. Un autre enjeu lié est celui du renouvellement des générations en agriculture. La Communauté de commune souhaite donc favoriser ce renouvellement, et l'installation de nouveaux porteurs de projets notamment à travers la notion d'espace test agricole. Pour ce faire, elle souhaite travailler avec des acteurs spécialisés sur le sujet, notamment, Ilôts paysans.



PERIODE

2022-2023



ACTEURS

PAT
Ilôts Paysans
Allier Bio
Chambre d'agriculture
Lycées agricoles
Porteurs de projets



DEPENSES

Animation PAT
Accompagnement Ilôts
Paysans

FINANCEMENTS

Animation PAT (plan de
relance 2021/juin 2024)
Accompagnement Ilôts
Paysans



Indicateur de suivi

Cette action a été revue et le choix a été fait de mener une action avec la Ceinture Verte



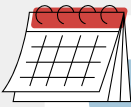
Axe 1 - Pérennisation du foncier agricole

Mener une réflexion croisée sur les enjeux de la transmission des exploitations

ACTION 2 - Sensibiliser les futurs cédants à l'importance de préparer sa transmission - Réunions d'information

DESRIPTIF

Le renouvellement des générations en agriculture est d'ores et déjà un enjeu pour les années à venir. La transmission des exploitations en place que ce soit dans le cadre familial ou en dehors de celui-ci est un sujet qui se prépare plusieurs années à l'avance, tout comme le remplacement d'un membre d'une société agricole. Les chiffres prévoient 50% de départ à la retraite dans les 10 ans venir. La sensibilisation des exploitants à l'importance d'anticiper leur transmission afin de ne pas la subir est primordiale. Le PAT souhaite donc s'allier à la Chambre d'agriculture pour mener des réunions de sensibilisation sur son territoire.



PERIODE

**4 RÉUNIONS
2022**



ACTEURS

PAT
Chambre d'agriculture



DEPENSES

Animation PAT
Prestation CDA03

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/2024



Indicateur de suivi

Nombre de participants par
réunion

THEMATIQUES : FONCIER / PRODUCTION



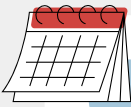
Axe 1 - Pérennisation du foncier agricole

Réflexion croisée sur les enjeux de la transmission des exploitations

ACTION 3 - Former un Groupe de Travail Départemental sur l'Installation/Transmission en agriculture

DESRIPTIF

L'enjeu de la transmission des exploitations et du renouvellement des générations en agriculture est central dans notre Département à dominante rurale. Afin de travailler et d'avancer efficacement sur ce sujet, il est primordial de travailler de concert avec l'ensemble des parties prenantes. La formation d'un groupe de travail dédié et multipartite est un objectif afin de favoriser l'interconnaissance des acteurs, de mutualiser les forces, de développer et diffuser des outils utiles aux futurs cédants et enfin d'organiser des événements de sensibilisation.



PERIODE

2023 – ET PLUS



ACTEURS

INTER-PAT Départemental
Chambre d'agriculture
DDT
Lycées agricoles/MFR
Allier Bio
MSA
JA / SAFER



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT
Evènements
coorganisés

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

Nombre de Réunions
Nombre d'outils et d'évènements réalisés

THEMATIQUES : FONCIER / PRODUCTION



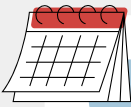
Axe 1 - Pérennisation du foncier agricole

Réflexion collective sur l'installation & l'accès au foncier agricole

ACTION 3bis - Former un Groupe de Travail Départemental sur l'installation / transmission

DESRIPTIF

L'enjeu de la transmission des exploitations et du renouvellement des générations en agriculture est central dans notre Département à dominante rurale. Afin de travailler et d'avancer efficacement sur ce sujet, il est primordial de travailler de concert avec l'ensemble des parties prenantes. La formation d'un groupe de travail dédié et multipartite est un objectif afin de favoriser l'interconnaissance des acteurs, de mutualiser les forces, de développer et diffuser des outils utiles aux futurs cédants et enfin d'organiser des événements de sensibilisation. Par ailleurs, la collectivité à travers la PAT se veut être une porte d'entrée pour orienter, aiguiller et accompagner de futurs porteurs de projets qui souhaiteraient s'installer sur le territoire en collaboration avec les autres organismes dédiés du territoire.



PERIODE

**2023
ET PLUS**



ACTEURS

INTER-PAT Départemental
Chambre d'agriculture
DDT
Lycées agricoles/MFR
Allier Bio
MSA
JA / SAFER



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT
Evènements
coorganisés

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

Nombre de Réunions
Nombre d'outils d'évènements produits
Nombre d'aide à l'installation

THEMATIQUES : FONCIER / PRODUCTION



ACTION 4 - Mettre en place un système de veille foncière

DESRIPTIF

La veille foncière est outil de travail utile lorsque l'on se donne pour objectif de travailler au renouvellement des générations et de suivre les mouvements de foncier sur son territoire de travail. La collectivité souhaite mettre en place l'outil VigiFoncier, en collaboration avec la SAFER afin de connaître au plus vite les projets de vente de biens sur son territoire et de disposer d'indicateurs de suivi et d'analyse des dynamiques foncières locales.

PERIODE

2024 - ET PLUS

ACTEURS

PAT
Service Environnement
Service urbanisme
SAFER

DEPENSES

Animation PAT
Prestation SAFER

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER

Indicateur de suivi

Signature d'une convention avec la SAFER



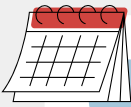
Axe 2 - Diversification des productions & et des filières

Légumes plein champs & demi-gros

ACTION 5 - Travailler au développement d'une filière légumes de plein champs

DESRIPTIF

L'agriculture sur notre territoire est principalement dédiée à la culture de céréales pour partie et à l'élevage, principalement bovin, pour une autre partie avec entre les deux, un vignoble. En dehors de ces trois secteurs, les éléments de diversification sont peu présents. Or, le sujet de la diversification en agriculture, notamment sur le légume, se fait plus prégnant tant du côté agricole pour des besoins de changement de pratiques et d'évolution des débouchés que du côté consommation pour accompagner l'essor de la demande locale. Cela nécessite cependant des accompagnements techniques et un raisonnement en terme de filière. Le PAT souhaite pouvoir accompagner et fédérer les acteurs et producteurs qui souhaiteraient faire avancer ce sujet.



PERIODE

2024-2030



ACTEURS

PAT
CDA03
Allier Bio
Auvabio
CD
Ceinture Verte
Producteurs



DEPENSES

Animation PAT
Prestations Potentielles

FINANCEMENTS

Autofinancement
Potentiellement :
FEADER



Indicateur de suivi

Nombre d'hectares développés

**THEMATIQUES : PRODUCTION / ENVIRONNEMENT /
TRANSFORMATION / DISTRIBUTION**



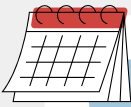
Axe 2 - Diversification des productions & et des filières

Légumineuses et céréales

ACTION 6 - Mener une réflexion autour du développement des sources de protéines végétales

DESRIPTIF

Tout comme la filière légumes, la filière protéine végétale n'est que très peu développée sur notre territoire. Elle demeure toutefois source d'une diversification susceptible d'avoir des effets bénéfiques au niveau agroécologique mais également en terme de débouchés. Elle reste cependant climato dépendante comme le légume et nécessite un accompagnement technique ainsi que des équipements très spécifiques, tout comme la nécessité de raisonner en terme de filière. Nous souhaitons avec nos partenaires sur ce sujet, mener une réflexion localement afin d'étudier les potentiels facteurs de développement de ce type de production. Le développement de la Loi Egalim dans les cantines qui apporte une source de diversification notamment avec l'instauration d'un repas végétarien est un facteur de développement avec des produits tels les lentilles, le pois chiches, le petit épeautre qui devraient être de plus en plus demandés.



PERIODE

2025-2030



ACTEURS

PAT
CDA03
Allier Bio
CD
Ceinture Verte
Coopératives
Producteurs



DEPENSES

Animation PAT
Prestations Potentielles

FINANCEMENTS

Autofinancement
Potentiellement :
FEADER



Indicateur de suivi

Nombre d'hectares développés

**THEMATIQUES : PRODUCTION / ENVIRONNEMENT /
TRANSFORMATION / DISTRIBUTION**



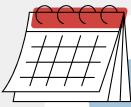
Axe 2 - Diversification des productions & et des filières

Maraîchage diversifié

ACTION 7 - Mise en place d'un partenariat avec la Ceinture Verte

DESCRIPTIF

Nous souhaitons accompagner la diversification des productions, le développement du maraîchage et le soutien à de nouvelles installations. Le soutien à la diversification des productions contribue également à pouvoir offrir aux habitants du territoire des produits de qualité et de proximité au contact direct de ceux qui produisent. Pour ce faire, deux espaces fonciers agricoles aptes à recevoir une activité maraîchère ont été sourcés. Le choix a été fait de nouer un partenariat avec la Ceinture Verte afin d'accompagner le développement du maraîchage sur notre territoire. Ce partenariat se manifeste par l'adhésion de la collectivité à la SCIC Ceinture Verte Pays d'Auvergne et va contribuer à l'installation de deux nouveaux porteurs de projets en maraîchage biologique.



PERIODE

2023-2025



ACTEURS

PAT
Ceinture Verte



DEPENSES

Animation PAT
Adhésion à la SCIC
Ceinture Verte Pays
d'Auvergne

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

Nombre de Partenariats signés
Nombre de maraîchers installés

THEMATIQUES : PRODUCTION / EMPLOI / ENVIRONNEMENT



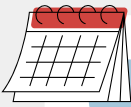
Axe 2 - Diversification des productions & et des filières

Bovins allaitants & engraissement

ACTION 8 - Mener une réflexion sur l'élevage bovin allaitant

DESSCRIPTIF

Notre territoire à l'image du reste du Département de l'Allier est traditionnellement une terre d'élevage bovin. Aujourd'hui, une grande partie de la valeur ajoutée de cet élevage quitte le département en plus du phénomène de décapitalisation des cheptels et de disparition des élevages. Nous souhaitons donc mener une réflexion avec nos partenaires sur ce sujet afin de dégager des solutions à même de soutenir cette filière traditionnelle et de qualité pour notre territoire. Par ailleurs, le développement de la Loi Egalim dans la restauration collective impose des approvisionnements de qualité et notamment 60% du montant des achats de viande sous SIQO à partir de 2024 et ce, sur le total des approvisionnements de viande.



PERIODE

2023-2030



ACTEURS

PAT
Coopératives
Eleveurs



DEPENSES

Animation PAT
Conférences
Recherches
Prestations

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

Nombre de Partenariats noués

THEMATIQUES : PRODUCTION



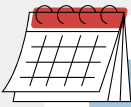
Axe 2 - Diversification des productions & et des filières

Bovins allaitants & engraissement

ACTION 9 - Développer les contrats Egalim entre éleveurs & distributeurs

DESCRIPTIF

Nous souhaitons promouvoir l'application de la Loi Egalim au profit de nos éleveurs vis à vis des distributeurs et notamment de la grande distribution installés sur notre territoire. Nous souhaitons entamer des discussions avec la grande et moyenne distribution installée sur le territoire communautaire afin d'aborder la mise en place de contrats d'approvisionnement avec des éleveurs locaux selon les dispositions de la loi.



PERIODE

2025-2027



ACTEURS

PAT
Eleveurs
GMS



DEPENSES

Animation PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement

Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

Nombre de contrats conclus

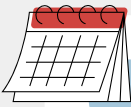
THEMATIQUES : PRODUCTION / DISTRIBUTION



ACTION 10 - Mener une réflexion sur l'organisation des cantines du territoire

DESRIPTIF

Notre territoire se compose de 60 communes dont 35 ont encore des écoles. Sur ces 35 communes, 22 gèrent en directe leur cantine avec des effectifs allant de 350 à 25 repas, les autres déléguant à des prestataires externes. Le souhait est ici de faire un état des lieux du fonctionnement de chaque cantine afin de mieux les appréhender et de mieux les accompagner dans leurs besoins.



PERIODE

2022-2023



ACTEURS

PAT
Communes
Cantines



DEPENSES

Animation PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

Nombre d'entretiens réalisés



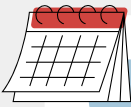
Axe 3 - Restauration Collective

Application de la Loi Egalim

ACTION 11 - Accompagner les communes dans l'application de la Loi Egalim - MaCantine

DESRIPTIF

Depuis le 1er janvier 2022, les cantines ont l'obligation de se conformer aux dispositions de la Loi Egalim. Pour nos petites et moyennes structures, les freins sont nombreux, manque de personnels, de temps mais également, manque d'équipements informatiques ou encore de formation sur les obligations qui leur incombent du fait de cette loi. Nous avons pris l'engagement dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, de les accompagner dans cette mise en oeuvre. Cela passe notamment par une réunion d'information sur les dispositions de la loi ou encore un soutien à l'inscription et la télédéclaration sur le site MaCantine.



PERIODE

2022-2026



ACTEURS

PAT
Communes
Cantines



DEPENSES

Animation PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

Nombre de personnes informées
Nombre d'accompagnements réalisés
100 % de cantines inscrites
100% de télédéclaration

THEMATIQUES : APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE / EGALIM



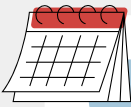
Axe 3 - Restauration Collective

Application de la Loi Egalim

ACTION 11bis - Accompagner les communes dans l'application des dispositions la loi Egalim - Approvisionnement

DESCRIPTIF

Depuis le 1er janvier 2022, les cantines ont l'obligation de se conformer aux dispositions de la Loi Egalim. Cela signifie notamment dans leurs approvisionnements, 50% de produits sous SIQO dont 20% de produits sous label bio. Par ailleurs, cela signifie également l'instauration d'un repas végétarien par semaine. Cela représente un changement significatif pour nos agents de restauration et nécessite qu'ils soient accompagnés dans cette démarche d'atteinte des objectifs Egalim. Le PAT est là pour les soutenir et les accompagner dans l'atteinte de ces objectifs.



PERIODE

2022-2027



ACTEURS

PAT
Communes
Cantines
Producteurs
Transformateurs
Distributeurs



DEPENSES

Animation PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

50% de produits SIQO dont 20% AB
1 repas végétarien par semaine
dans chaque cantine

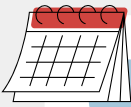
THEMATIQUES : APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE / EGALIM



ACTION 12 - Former les agents de la restauration collective

DESRIPTIF

La Loi Egalim tout comme l'évolution des comportements alimentaires renforcent l'importance du repas servis aux petits convives dans nos cantines. Les enfants ont besoin d'être accompagnés, sensibilisés et éduqués sur le sujet de l'alimentation, cela nécessite d'être formé. De même, l'obligation d'un repas végétarien par semaine demande une certaine adaptation aux agents de restauration. Le PAT accompagnera sous forme de formation les agents au repas végétarien notamment, à l'éducation et l'équilibre alimentaire, et de manière générale sur tout sujet sur lesquels ils exprimeraient des besoins.



PERIODE

2022-2030



ACTEURS

PAT
Communes
Cantines
CNFPT
Organismes de formation



DEPENSES

Animation PAT
Coût des formations

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024
Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

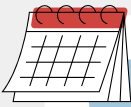
Nombre de formations réalisées
Nombre de participants aux formations



ACTION 13 - Mener des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

DESCRIPTIF

La Loi Egalim impose une obligation de réaliser un diagnostic du gaspillage pour l'ensemble de la restauration collective et de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. La Communauté de communes dispose sur son territoire d'un SICTOM actif sur ce sujet notamment auprès des écoles. L'ambition serait ici de développer un partenariat afin de poursuivre et étendre les efforts de sensibilisation sur ce thème auprès de toutes les écoles du territoire.



PERIODE

2025-2030



ACTEURS

PAT
Communes
Cantines
Sictom



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement

Potentiel : FEADER



Indicateur de suivi

Nombre d'interventions réalisées

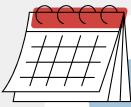
THEMATIQUES : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE / ENVIRONNEMENT



ACTION 14 - Réaliser un repas 100% local

DESCRIPTIF

Afin de lancer officiellement la démarche du PAT sur la restauration collective et de fédérer l'ensemble des acteurs concernés, un repas 100% local et 100% Egalim compatible sera organisé dans les cantines et Ehpad du territoire. L'objectif est de fédérer l'ensemble des cantines et Ehpad autour de la démarche qui s'installe avec la mise en place du PAT et de les sensibiliser au manger local et aux obligations qui leur incombent dans le cadre de la Loi Egalim.



PERIODE

2022



ACTEURS

PAT
Communes
Cantines
Producteurs
Transformateurs



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024



Indicateur de suivi

Nombres de repas réalisés



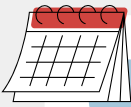
Axe 3 - Restauration Collective

Approvisionnement local

ACTION 15 - Expérimenter l'approvisionnement local de nos cantines

DESCRIPTIF

Dans le cadre du PAT, après le repas 100% local, et avec l'ensemble des cantines partenaires, une expérimentation de 6 mois sera menée afin de tester le fonctionnement d'un système d'approvisionnement local et Egalim compatible sur notre territoire. L'idée sera de mutualiser les commandes des cantines, d'offrir un même point de livraison aux fournisseurs, de redistribuer l'ensemble des produits aux cantines en une seule tournée et de ne fournir qu'une seule facture aux cantines et aux fournisseurs. Cette expérimentation permettra également de tester tout le panel de produits que nous pouvons trouver localement tout en respectant les dispositions de la loi Egalim.



PERIODE

**JANVIER À JUIN
2024**



ACTEURS

PAT
Communes
Cantines
Producteurs
Transformateurs



DEPENSES

Animation et
déploiement PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024



Indicateur de suivi

Nombre de communes concernées
Nombre de repas couverts
% de produits Egalim

**THEMATIQUES : APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION
COLLECTIVE / EGALIM**



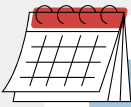
Axe 3 - Restauration Collective

Approvisionnement local

ACTION 16 - Créer un groupe de maraîcher pour approvisionner la restauration collective

DESSCRIPTIF

Dans le cadre de l'expérimentation menée dans les cantines, un groupe de maraîcher sera également créé afin de tester une filière très courte d'approvisionnement. Au nombre de 5, ils travailleront sur salades et radis dans le cadre d'une planification prévue tout au long des 6 mois d'expérimentation. Ce groupe se voudra également être un groupe d'échanges et de partage de connaissances techniques. A terme, nous en tirerons les enseignements qui nous serviront à construire la suite de nos projets.



PERIODE

**JANVIER À JUIN
2024**



ACTEURS

PAT
Producteurs
Allier bio
Auvabio



DEPENSES

Animation et
déploiement PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance
2021/juin 2024



Indicateur de suivi

Nombre de maraîchers
Nombre de livraisons & produits travaillés
Nombre de maraîchers souhaitant poursuivre

THEMATIQUES : APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE / EGALIM



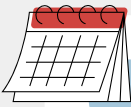
Axe 3 - Restauration Collective

Approvisionnement local

ACTION 17 - Pérenniser l'approvisionnement local de nos cantines

DESCRIPTIF

L'expérimentation menée pendant 6 mois dans les cantines volontaires du territoire aura pour but de préparer l'avenir et notamment la mise en place d'une structure pérenne locale d'approvisionnement de nos cantines. L'objectif de cette structure sera de déployer les grands principes de la loi Egalim dans le respect du code des marchés publics tout en respectant l'esprit de notre Projet Alimentaire Territorial, qui est de contribuer et développer l'économie alimentaire locale et ainsi garder la valeur ajoutée de notre agriculture sur le territoire. Nous souhaitons, d'une part, permettre à toutes nos cantines, petites et grandes, d'avoir accès à une alimentation saine, locale et qualité, et d'autre part, offrir de nouveaux débouchés mutualisés à la production locale. La restauration collective, de part son volume et sa régularité, est un vecteur de développement de l'approvisionnement local et de sécurisation des débouchés. Un tel projet doit permettre à notre territoire de devenir plus résilient au niveau alimentaire.



PERIODE

2024-2030



ACTEURS

PAT
Communes
Cantines
Producteurs
Allier Bio
Transformateurs



DEPENSES

- Animation & déploiement PAT
- Investissements matériels
- RH plateforme

FINANCEMENTS

Autofinancement
Région
Feader
Emprunts



Indicateur de suivi

Nombre de communes partenaires
Nombre de producteurs engagés
% de produits Egalim

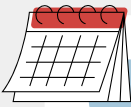
THEMATIQUES : APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE / EGALIM / EMPLOI



ACTION 18 - Réaliser un diagnostic des circuits courts alimentaires

DESRIPTIF

Les flux alimentaires de proximité se sont beaucoup développés ces dernières années venant s'ajouter aux flux déjà existants. Il va être impératif de veiller à ce que ce développement se fasse de manière cohérente afin de maîtriser et réduire le bilan carbone de nos transports. Afin de mieux les gérer, il est nécessaire de bien les identifier. Pour ce faire, la collectivité s'est engagée, avec la Ceinture Verte et la société Agriflux, et d'autres partenaires de l'Allier et du Puy de Dôme dans la réalisation d'un diagnostic des circuits alimentaires de proximité. Ce diagnostic nous permettra d'avoir une connaissance plus fine de l'existant afin d'adapter nos pratiques. Ce diagnostic viendra également nourrir nos travaux sur la logistique d'approvisionnement de nos cantines.



PERIODE

2024-2025



ACTEURS

PAT
Inter PAT / EPCI
Transformateurs
CD 03/CDA03/Allier bio
Ceinture Verte
Agriflux...



DEPENSES

Prestations Agriflux

FINANCEMENTS

Autofinancement



Indicateur de suivi

Nombre de partenaires du diagnostic



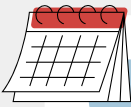
Axe 4 - Education & Accessibilité alimentaires

Sensibiliser les plus jeunes

ACTION 19 - Partir à la découverte du verger "De la pomme au jus"

DESRIPTIF

Historiquement notre territoire comptait un certain nombre de vergers plus ou moins importants. Beaucoup ont disparu mais certains ont été maintenus. Cette action s'adresse aux enfants de nos écoles primaires et élémentaires. Elle a pour objectif de les connecter à leur environnement proche, de les sensibiliser aux enjeux du changements climatiques, de leur faire découvrir l'univers du verger et de leur apprendre le cycle des arbres et des fruits. Cette animation se déroulera en plusieurs temps, 4 sorties dans un verger proche de l'école si possible pour observer, le bourgeon, la fleur, la nouaison et enfin le fruit. Elle se poursuivra à l'école avec un presseur mobile qui donnera l'occasion aux enfants de faire leur propre jus de pommes, de le pasteuriser et le garder pour tous les événements scolaires.



PERIODE

2023-2030.



ACTEURS

PAT
Communes
Associations (Sucre Vert,
Croqueurs de pommes)
Ecoles
Producteurs
Ferme Pédagogique



DEPENSES

Animation PAT
Animateurs
Vergers/Natures

FINANCEMENTS

Autofinancement
Potentiel FEADER sur
l'animation



Indicateur de suivi

Nombre d'enfants concernés chaque année

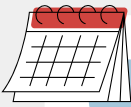
THEMATIQUES : EDUCATION A L'ALIMENTATION DURABLE / ENVIRONNEMENT



ACTION 20 - Déploiement du programme "Territoire du Goût"

DESCRIPTIF

La collectivité ayant fait de l'éducation alimentaire, notamment auprès des plus jeunes, l'un de ses axes stratégique de travail, nous déploierons la programme "Territoire du Goût" sur notre territoire. Ce programme financé par la DRAAF Aura et développé par la Coopérative d'utilité sociale CRESNA est un processus d'accompagnement de tous les acteurs d'un territoire intéressés par la construction d'un environnement favorable au déploiement de coopérations multi acteurs pour une éducation au goût des jeunes de 8 à 11 ans. L'objectif est ici de former des personnes volontaires issues notamment de structures de l'enseignement ou encore de centres de loisirs afin qu'ils/elles soient en mesure de dispenser une pédagogie de l'éducation au goût de manière autonome par la suite.



PERIODE

2024-2027



ACTEURS

PAT
Communes
Ecoles
Centre de Loisirs
Cresna
Draaf
Centres sociaux



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement &
Potentiel FEADER sur
l'animation PAT
Financement DRAAF pour
la partie CRESNA



Indicateur de suivi

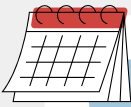
Nombre d'acteurs formés



ACTION 21 - Réalisation d'un carnet de producteurs

DESRIPTIF

L'un des axes stratégiques majeurs de notre PAT est de favoriser l'éducation et l'accessibilité alimentaires des habitants du territoire au delà de la nécessité de développer l'accès à une alimentation saine, locale et de qualité. Cela passe notamment par la recréation de lien entre la production locale et les consommateurs. Pour ce faire, la création d'un carnet de producteurs sera le moyen de promouvoir et faire connaître toute la richesse des produits disponibles à proximité directe des habitants de territoire. L'objectif est de réunir l'ensemble des producteurs en vente directe ou en circuits courts de l'EPCI au sein d'un même document afin de que ce dernier soit largement diffusé.



PERIODE

2022-2023



ACTEURS

PAT
Producteurs



DEPENSES

Animation & déploiement
PAT
Photos
Graphisme
Impression

FINANCEMENTS

Autofinancement
Leader



Indicateur de suivi

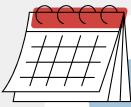
Nombre de producteurs présents
Nombre de distribution



ACTION 22 - Réalisation d'une campagne vidéo "Portraits d'agriculteurs"

DESCRIPTIF

Notre territoire est en majorité rural et comprend une importante activité agricole. Afin de sensibiliser les habitants, de promouvoir les différentes facettes et les différents types d'élevage et de productions présents, une campagne de vidéos portraits sera réalisées et diffusées auprès des habitants via nos réseaux sociaux, cinémas, évènements etc...Il est en effet urgent de recréer du lien et de promouvoir le métier d'agriculture notamment auprès des jeunes publics afin de créer des vocations et en tout état de cause, sensibiliser à l'importance de maintenir une agriculture sur nos territoires.



PERIODE

2024



ACTEURS

PAT
Producteurs



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT
Vidéo

FINANCEMENTS

Autofinancement
Leader



Indicateur de suivi

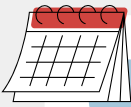
Nombre de vues



ACTION 23 - Evènement annuel grand public "A travers Champs"

DESCRIPTIF

Depuis 2021, La communauté de communes organise sur son territoire un évènement communautaire "A Travers Champs". Cet évènement, grand public, a vocation à promouvoir les producteurs, agriculteurs et artisans du territoire. Au delà de l'aspect promotion, cet évènement est également l'occasion pour le Projet Alimentaire Territorial, d'organiser des animations en lien avec l'éducation alimentaire, la santé, la consommation locale à destination d'une multiplicité de publics.



PERIODE

ANNUEL



ACTEURS

PAT
Service Animation
Producteurs
Artisans
Jeunes Agriculteurs



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT
Prestations
intervenants

FINANCEMENTS

Autofinancement
Plan de relance 2021/24
Feader déploiement
PAT



Indicateur de suivi

Organisation annuelle



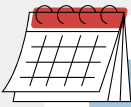
Axe 4 - Education & Accessibilité alimentaires

Promouvoir une alimentation accessible & équitable

ACTION 24 - Réaliser un diagnostic de la distribution alimentaire aux personnes en situation de précarité sur notre territoire

DESRIPTIF

Appréhender la précarité et l'accessibilité alimentaires sur un territoire rural est un sujet compliqué en raison notamment de la répartition de la population, de la résistance à évoquer certaines difficultés et de la présence d'associations seulement dans les communes de plus grandes importances. Un diagnostic devra donc être effectué afin d'obtenir les éléments nécessaires à une action efficiente sur le sujet.



PERIODE

2025-2027



ACTEURS

PAT
Associations
Banque Alimentaire
Services sociaux
Prestataires
Communes



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT
Prestations
intervenants

FINANCEMENTS

Autofinancement
Autres financements à
rechercher



Indicateur de suivi

Nombre d'associations impliquées dans la
démarche
% du territoire couvert par le diagnostic

THEMATIQUES : JUSTICE SOCIALE



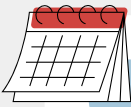
Axe 4 - Education & Accessibilité alimentaires

Promouvoir une alimentation accessible & équitable

ACTION 25 - Repenser le système de distribution alimentaire vers plus de local et de qualité

DESRIPTIF

Le Projet Alimentaire Territorial œuvre pour un accès équitable à une alimentation saine, locale et de qualité. La collectivité souhaite à travers ce projet développer, avec les associations de distribution alimentaire du territoire, les producteurs, et tous les partenaires intéressés, une réflexion afin de faire évoluer la provenance et la qualité des produits destinés aux bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ce travail devra s'accompagner d'une sensibilisation à l'impact de l'alimentation sur la santé, à l'importance de l'équilibre alimentaire et à un travail sur produits frais et brutes.



PERIODE

2025-2027



ACTEURS

PAT
Associations
Banque Alimentaire
Services sociaux
Amap
Magasins de producteurs
...



DEPENSES

Animation &
déploiement PAT

FINANCEMENTS

Autofinancement
Autres financements
potentiels



Indicateur de suivi

Nombre d'associations partenaires
Nombre de personnes soutenues

THEMATIQUES : JUSTICE SOCIALE / SANTE / EDUCATION A UNE ALIMENTATION DURABLE

